

Communiqué de presse de Jean-François Retière du 17 juin 2014

(Ancien Vice Président de Nantes Métropole en charge des déplacements)

Usant de leur pouvoir de police, les maires de Sainte Luce et Thouaré viennent de supprimer les feux qui donnent la priorité au Chronobus C7 aux heures de pointe du soir.

La contrainte imposée aux automobilistes, d'emprunter une déviation 3h par jour (hors samedi, dimanche et jours fériés) aurait, selon eux, un impact fort sur le chiffre d'affaires des commerçants et se traduirait même par des licenciements. **Il convient naturellement de l'entendre...mais aussi de l'évaluer.**

Le label donné aux lignes Chronobus repose sur 3 principes : forte fréquence, amplitude horaire de 5h à minuit et demi, et régularité. La création de la ligne C7 a fait l'objet de larges débats lors de la concertation préalable et tout au long des travaux. C'est à partir d'une analyse fine des points noirs de la ligne que les aménagements ont été décidés, sans restriction du stationnement pour les automobilistes. De nouveaux parcs relais ont même été créés sur ces 2 communes. Les espaces réservés aux piétons et aux cyclistes ont été sensiblement améliorés, parfois très au-delà de l'axe concerné par la ligne C7. Enfin, Thouaré a bénéficié d'une restauration de la place de la République dont il est permis de penser qu'elle valorise les espaces commerciaux situés à proximité.

La création d'une ligne Chronobus relève de l'intérêt communautaire. S'il est légitime qu'elle fasse l'objet d'une concertation avec les communes qu'elle traverse, elle doit être mise en perspective avec l'intérêt général. L'accroissement de près de 40 % de la fréquentation de la ligne montre tout l'intérêt qu'elle présente. On enregistre désormais près de 4500 voyages par jour sur la C7. Parallèlement, de nombreux témoignages attestent que la circulation automobile s'est plutôt améliorée sur cet axe. Alors, les usagers, et en particulier les plus récents, vont-ils accepter de voir se dégrader leur temps de transport au retour du travail? Et que dire des conducteurs de la Semitan dont on imagine la réaction lorsqu'ils retrouveront les difficultés de circulation qu'ils connaissaient avant septembre 2013?

Pendant les travaux liés à la création d'une ligne, Nantes Métropole prend en charge l'indemnisation des commerçants, avec le concours d'une commission indépendante présidée par un magistrat, sur la base du constat de la perte de chiffre d'affaires attestée par un expert-comptable. C'est ce qui a été fait pour la C7. Dans le même esprit, et puisque l'activité commerciale semble être au centre de ce dossier, **la décision prise par les élus de Sainte Luce et Thouaré doit s'appuyer sur des éléments objectifs fiables.** Il faut donc choisir quelques commerces représentatifs (boulangerie, café, restaurant, tabac presse, salon de coiffure, pharmacie...), faire réaliser un audit des comptes par une commission de même nature. C'est la seule manière d'apprécier si, à échéance de 6 mois ou un an, l'avantage redonné aux automobilistes aura eu un impact réel sur leurs pratiques d'achat. Sans cette évaluation, comment expliquer le sens d'une décision qui pénalise avant tout les usagers du transport public?

Je peux témoigner que lors de l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU), la politique de mobilité de la métropole a suscité l'adhésion d'une large majorité d'élus, bien au-delà des sensibilités politiques. On nous a même reproché, dans les rangs de l'opposition, de ne pas être assez ambitieux et de ne pas aller assez vite. Je peux souligner, à titre d'exemple, la demande pressante des maires du sud-est de l'agglomération pour l'ouverture de la ligne C9. C'est bien la preuve que 30 ans après le retour du tramway à Nantes, le développement de cette politique ambitieuse a su convaincre le plus grand nombre. En lui tournant délibérément le dos, les maires de Sainte Luce et Thouaré risquent de mettre à mal, pour plusieurs années, le développement du réseau de transports à l'est de l'agglomération. Nous avons malheureusement connu des précédents. Il reste désormais à attendre les réactions des usagers.